

## Traite ROCH HACHANA

### Proposition de plan – Troisième chapitre - Daf 20 a & b

#### 20a

##### Guemara :

*Ulla est venu à Bavel et leur a dit que le Beit Din d'Eretz Yisrael avait fait à Elul un mois complet, ce qui serait bon pour eux.*

- *Pourquoi était-ce bon pour eux?*
    - *Oula : La séparation résultante de Chabbath et de Yom Tov d'un jour empêcherait les légumes cueillis de flétrir (de nouveaux légumes peuvent être cueillis pour Yom Tov).*
    - *R. Acha bar Chanina : Cela empêcherait les corps en attente de l'ensevelissement de se décomposer.*
      - *Quelle est la différence?*
        - *Si Yom Kipur a suivi Chabbath (soit dimanche) :*
          - *Il y aurait toujours un avantage dans le cas des corps en attente d'inhumation.*
            - *Mais il n'y aurait aucun avantage pour les légumes ; on pourrait toujours en cueillir après Yom Kipur.*
          - *Mais même selon l'opinion que l'avantage est pour les légumes, il y aurait aussi des avantages pour les corps, donc Elul pourrait être étendu selon toutes les opinions ! ?*
        - *La différence est dans le cas de Yom Tov immédiatement avant ou après Chabbath:*
          - *Il y aurait encore un avantage à séparer Yom Tov pour les légumes.*
            - *Mais il n'y a aucun avantage pour les corps; ils peuvent être enterrés par des non-juifs.*
          - *Même selon l'opinion que l'avantage est pour les corps, il y aurait encore des avantages pour les légumes?*
            - *Ils peuvent être rafraîchis en étant trempés dans l'eau chaude.*
- ➔ *Mais tous ces avantages ne sont pas uniquement pour Bavel mais aussi pour Eretz Yisrael !*
- *Bavel est plus bas et donc plus chaud.*

*Mais, peut-on vraiment décaler un mois d'un jour pour des besoins communautaires ?*

- **Rabah bar Shmouel :** *On pourrait penser que tout comme des années peuvent être prolongées pour un besoin, des mois peuvent aussi être prolongés [d'un jour];*
  - *Le Pasuk nous enseigne donc que les mois doivent être fixés en fonction du moment où la lune apparaît, comme la lune est vue*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *Rava : Il faut distinguer entre prolonger le mois et le sanctifier (avant l'heure exacte), en le lisant comme suit:*
  - *On pourrait penser que tout comme les années et les mois peuvent être prolongés pour une arrière-pensée, les mois peuvent aussi être sanctifiés (prématurément);*
    - *Le Pasuk nous enseigne donc que les mois ne peuvent être sanctifiés que lorsque la lune apparaît.*
- *Ceci suit R. Yehoshua ben Levi : Nous pouvons forcer/intimider les témoins à garder le silence afin que le mois puisse être prolongé.*
  - *Mais nous ne les intimidons pas en donnant un faux témoignage afin qu'il puisse être abrégé.*
    - *R. Yochanan a-t-il enseigné à R. Yehudah que nous intimidions les gens pour qu'ils témoignent qu'ils ont vu la lune afin que le mois puisse être abrégé?*
      - *Abaye : Ce n'est vrai que pour les mois de Nisan et Tishri (on peut les menacer, pour les fêtes) / mais pour d'autres mois où on n'a pas le droit.*
    - *Rava : l'opinion de **Rabah bar Shmouel** (que l'on ne peut pas modifier le calendrier pour des motifs ultérieurs) est le point de vue de Acheirim:*
      - *Acheirim : D'une année à l'autre, une fête ne diffère que de 4 jours (/jour de la semaine quatre jours plus tard) ---  
→ c'est-à-dire que les mois alternent toujours entre être abrégé et plein (29j puis 30j soit 354 jours/ans et divisé par 7 jours de la semaine, on a un reste de 4 soit décalage tous les ans de 4 jours dans la semaine, si une fête tombe un samedi soir, l'année suivante, elle tombera mercredi soir) et on ne peut pas rajouter à loisir un jour). Si une année est mé'ouberet (29 jours), la fête est décalée de 5 jours dans la semaine.*
        - *Mais Halakha n'est pas comme Acheirim, il n'y a pas toujours une alternance stricte 29j/30j*
    - *R. Dimi de Naharda'a : C'est le contraire de la règle de R. Yehoshua ben Levi qui est vrai :*
      - *Nous intimidons les gens en donnant un faux témoignage afin que le mois puisse être abrégé.*
      - *Mais nous ne les intimidons pas en gardant le silence afin qu'il puisse être étendu.*
        - *La raison en est que ce dernier est très proche d'un mensonge (comme la nouvelle lune a été vue par les 2 témoins et probablement par d'autres, les gens s'étonneront que le mois en soit pas proclamé et ils en conclueront à une*

*pression imposée aux témoins), alors que le premier ne l'est pas.*

*[On veut préserver la crédibilité du Beth Din qui doit arbitrer dans ses décisions entre de nombreux paramètres, et parfois pour des raisons cachées au grand public].*

*Shmouel : "Je suis assez expert pour établir le calendrier pour toute la diaspora sans témoins." (Calendrier sous le contrôle du Beth Din, et si jamais, il y a un incident avec le Beth Din, alr sShemouel préciser qu'il peut palier cela grâce à ses connaissances en astronomie. Il se propose de fixer le calendrier comme le fera plus tard Hillel qui a fixé le calendrier → Machiah').*

*[Le calendrier peut être fixé soit selon le « heshbon » (le calcul astronomique) accompagné de nombreuses massorot (traiditions/principes d'explication) qui permettent le fonctionnement optimal du calendrier. EN revanche, le calendrier fonctionne moins bien si on dépend du témoignage car on dépend des hommes, et on a moins de principes d'interprétation pour faire coller le calendrier de manière optimal).*

- ➔ *Aba, père de R. Samla'i, à Shmouel : "Connaissez-vous la beraita de Sod Haibour à propos de la différence entre le fait que le Nolad soit avant ou après midi? " (Sod Haibour : collection de beraitot à ce sujet qui porte ce nom. Rachi : Sod : car ces beraitot fonctionnent sur des « remazim » / des allusions)*
  - *Shmouel : "Non"*
    - *Aba, père de R. Samla'i : "Alors il y a forcément d'autres choses que vous ne connaissez pas."*
  - *A propos de cette beraita, R. Zeira, quand il est monté en E. Israël, a dit : Le premier jour du mois doit être une nuit suivie d'un jour. (si on a vu l'ancienne lune durant la nuit, le jour suivant ne peut être déclaré comme le nouveau mois.)*
    - *C'est ce qu'a dit Ava, père de R. Simlay : nous calculons la conjonction de la lune. Si le Nolad est avant midi, la lune sera visible avant le coucher du soleil; si c'est après, ce ne sera pas le cas.*
      - *Quelle est la pertinence de cela?*
        - *Pour confondre des témoins (si le molad est après hatsot, on ne peut pas voir la nouvelle lune avant shekiat ha'hama)*
    - *R. Zeira citant R. Nachman : La lune est invisible pendant 24 heures entre les mois (à la fin du mois, 18 heures durant lesquelles la lune est cachée, puis 6 heures dans le nouveau mois)*
      - *A Bavel, 6 heures de la vieille lune et 18 heures de la nouvelle;*
      - *En Eretz Yisrael, 6 heures de la nouvelle lune et 18 heures de l'ancienne.*
        - *Quelle est la pertinence de cela?*
          - *R. Ashi : Pour confondre des témoins.*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Comment savons-nous que le premier jour du mois doit être une nuit suivie d'un jour?*

- *R. Yochanan : Le Pasuk dit que Yom Kipur dure "du soir au soir".*
- *Resh Lakish : Le Pasuk déclare que Chametz ne peut pas être mangé avant le 21 Nisan dans la soirée. (Ceci signifie que l'interdit de manger du hametz prend fin à la nuit qui suit le 21<sup>e</sup> jour donc ce soir-là commence le 22<sup>e</sup> jour. C'est-à-dire que la nuit précède le jour dans le calendrier hébraïque)*
  - *Quelle est la différence entre ces réponses?*
    - *Abaye : Ce sont des exégèses bibliques différentes (débat sur le verset approprié pour le prouver).*
    - *Rava :*
      - *Selon R. Yochanan, le mois commence avec le début de la nuit;*
      - *Selon Resh Lakish, il commence à minuit.*

*[Rashi : Dans le passouk sur hametz : le premier jour la consommation de la matsa est une obligation « hova » mais les autres jours c'est facultatif. L'obligation de manger de la matsa est liée à la mitsva du Korban Pessah le 14 Nisan et il doit être consommé jusqu'à hatsot de la nuit suivante avec matsot.*

*De même, ici, pour la fin de la fête, la nuit ne désigne pas le début de la nuit mais 'hatsot.*

*Donc si on voit la lune avant hatsot, on pourrait déclarer le jour suivant « Roch Hodech ».]*

*R. Zeira citant R. Nachman : Les doutes sur le moment où le mois a commencé font qu'un jour supplémentaire de Yom Tov a été observé un jour plus tard, pas un jour plus tôt.*

- *Nous voyons que Yom Tov est gardé le 15 et le 16, pas le 14.*
  - *Il devrait également être observé le 14, au cas où Av / Shevat ont été abrégés?*
    - *Les mois qui les précèdent sont toujours abrégés, et si deux mois consécutifs devaient être abrégés, les gens le découvriraient à temps.*